



الإسمنت الاصطناعي التونسي
Les Ciments Artificiels Tunisiens

COLAGEM
GRUPPO FINANCO

Expéditeur : Les Ciments Artificiels Tunisiens
Route Z4, Km2 , 1009 EL Ouardia, Tunis

Tunis, le 06/01/2014

Destinataire: Georg Kell
Executive Director
UN Global Compact Office

Objet: Grace Letter

Honorable Monsieur,

Par cette lettre, notre société « les Ciments Artificiels Tunisiens » (CAT), demande la permission de dépasser les délais légaux pour la soumission de notre premier COP qui devait être fait avant le 20 décembre 2013.

Nous convenons que nous nous sommes engagés auprès du Pacte mondial des Nations Unies pour la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP) dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

Nous vous exprimons de nouveau notre volonté de faire progresser les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption et de les promouvoir dans notre entreprise.

Meilleures salutations,

Siège
Route Z4 Km2
1009 El Ouardia
Téléphone
71 135 364 - 71 135 311
Fax
71 393 642
<http://www.planet.tn/CAT>
SA au Capital de
54 153 450 Dinars
MF 000 263 Y/A/M/000
RC Tunis B 19541998
CD 120 470 E
Direzione e Uffici Centrali
06024 Gubbio (PG) Italy
Via della Vittoriana, 60
Telefono
(0039) 07592401
Fax
(0039) 0759276676
www.colacem.it@colacem.it

Le Président du Conseil d'Administration

Andrea SALINELLI